
Plénière d'installation du Conseil des Sages

DOSSIER DE PRESSE


Contact presse

Karine DURQUETY

06 17 11 33 39 - 02 51 47 45 12

karine.durquety@larochesuryon.fr

 @Irsypresse

 Irsy.fr/presse

8 OCTOBRE 2021

Irsy.fr    

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Il réunit, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, des hommes et des femmes de 55 ans et plus, qui souhaitent s'engager et se mettre au service des habitants et des élus de la Roche-sur-Yon. Composé de 45 membres, il est partiellement renouvelé tous les ans.

Cette instance émet des propositions, et par ses avis et études, éclaire le Conseil Municipal sur différents projets.

Chaque année, le Conseil des Sages mène une réflexion à partir de lettres de mission qui leur sont confiées par la Municipalité. Il peut proposer des sujets d'étude lesquels feront l'objet également d'une lettre de mission validée par la Municipalité.

Le contexte sanitaire a conduit le Conseil des Sages à suspendre ses activités du 17 mars 2020 jusqu'en juin 2021.

Le conseil municipal, par délibération, a voté la prolongation du mandat des Sages 2019-2020, pour l'année 2020-2021



RESTITUTION DU RAPPORT FINAL D'ACTIVITÉ

Pour rappel, les quatre lettres de mission proposées en 2019-2020-2021 :

LETTRE DE MISSION N°1: « L'intelligence artificielle » (auto saisine des conseillers Sages 2018-2019).

Rapporteur : Daniel MARTIN.

L'Intelligence Artificielle (IA) regroupe de manière générale toutes les technologies permettant d'augmenter, de dépasser ou de simuler l'intelligence humaine. Ainsi, la voiture autonome, la reconnaissance faciale, la synthèse vocale sont quelques exemples connus de ce procédé d'algorithmes.

L'IA s'applique à tous les secteurs d'activité : transports, santé, énergie, industrie, finance... Associant matériels et logiciels, elle mobilise des connaissances multidisciplinaires : électronique, informatique, mathématiques ou sciences humaines et sociales. Ces nouvelles technologies devraient bouleverser le fonctionnement de nos sociétés dans les décennies à venir ; il paraît donc intéressant d'anticiper ces évolutions sur le plan local.

Il est proposé au Conseil des Sages de réaliser un état des lieux des technologies liées à l'intelligence artificielle au niveau local et de proposer des pistes d'actions à la Ville de La Roche-sur-Yon pour anticiper ces évolutions.

LETTRE DE MISSION N°2 : « L'attractivité de la Ville » (auto saisine des conseillers Sages 2018-2019).

Rapporteur : Claude DOMINAULT.

La Roche-sur-Yon bénéficie d'une vitalité économique exceptionnelle à l'image de l'ensemble du département. La présence de leaders comme les groupes Bénéteau, Atlantic, Cougnaud, Dubreuil et la progression d'installations de nouvelles entreprises témoignent de son attractivité. C'est aussi une ville où il fait bon vivre, comme l'ont montré des classements récents élaborés par la presse.

Néanmoins, les entreprises du territoire peuvent éprouver des difficultés dans leur recherche de main d'œuvre, ce qui est un frein majeur dans le développement économique de la ville.

Les Sages sont sollicités pour effectuer un diagnostic et proposer des leviers d'actions (logement, image de la ville, etc.) pour rendre La Roche-sur-Yon plus attractive, notamment en termes d'emploi.

LETTRE DE MISSION N°3 : « Le bénévolat et pérennité des actions solidaires ».

Rapporteur : Claudie FRANCOIS.

Des millions de français s'engagent auprès des autres en consacrant une partie de leur temps, sans être rémunérés, pour les associations.

Ils s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

Même si les statistiques ne semblent pas montrer une crise du bénévolat, force est de constater que la recherche et la fidélisation de bénévoles est une problématique importante pour les associations au niveau national comme local.

La Ville a sollicité le Groupe de travail afin d'affiner les travaux qu'elle engage en ce sens.

LETTRE DE MISSION N°4 : « Environnement : tri des déchets et propreté en ville » (auto saisine des conseillers Sages 2018-2019).

Rapporteur : Michel VALERO.

Pour maintenir une agglomération et une ville propre, la collectivité met en place des stratégies, des moyens humains et matériels considérables.

Malgré ces efforts pour préserver une ville propre et ces performances en termes de tri et de valorisation des déchets, des comportements inciviques perdurent et altèrent rapidement la qualité de l'espace public et par extension la qualité de notre cadre de vie. Un travail de sensibilisation doit donc se poursuivre auprès des Yonnais pour faire évoluer ces comportements.

Il est proposé au Conseil des sages de réfléchir à de nouvelles actions de sensibilisation des habitants aux enjeux du tri des déchets et surtout à des actions visant à améliorer notre cadre de vie par la réduction des dépôts sauvages (sacs, déchets du bâtiments, gros équipements électriques, mégots,...).



HOMMAGE AUX CONSEILLERS SAGES SORTANTS

Hommage aux 2 Sages sortants (les membres concernés seront invités à s'exprimer s'ils le souhaitent) :

1. Michel MONTALETANG : fin de second mandat en juin 2021 (*entré en 2015*) ;
2. Marie France VIOLLEAU : fin de second mandat en juin 2021 (*entrée en 2015*).



OUVERTURE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES 2021-2022

Présentation du Conseil des Sages 2021-2022 par Monsieur le maire-président et Madame Dominique BOISSEAU-RAPITEAU, Conseillère municipale déléguée aux conseils consultatifs et éducation.

- **Les membres du Conseil des Sages :**

Pour l'année 2021-2022, le Conseil des Sages est composé de 42 **Sages** dont 17 femmes et 25 hommes.

- **Information sur le renouvellement**

Suite à un appel à candidature lancé par la Ville, les candidatures sont examinées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

15 candidats se sont présentés pour le renouvellement du Conseil des Sages dont 6 femmes et 9 hommes.

Le Conseil municipal a approuvé la nomination de quinze nouveaux membres au sein du Conseil des Sages dont 17 femmes et 15 hommes pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

- **Présentation des 15 nouveaux membres**

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. Marc DELARCHAND ; | 9. Christian HIOU ; |
| 2. Marie DUGATS ; | 10. Laurent LECK ; |
| 3. Dominique DURAND ; | 11. Jean-Yves LE MAREC ; |
| 4. Madeleine ENTZMANN ; | 12. Chantal MADRAS ; |
| 5. Dominique GOURMAUD ; | 13. Robert MAINDRON ; |
| 6. Bernard GRASSET ; | 14. Claudine PAQUEREAU ; |
| 7. Daniel GUIBERT ; | 15. Dalie RODELLAR-LACRUZ. |
| 8. Christine GUILLARD ; | |

• **Les 27 Sages renouvelant leur mandat :**

1. Philippe AUDIBERT ;
2. Yannick COSTESEQUE ;
3. Claude DOMINAULT ;
4. Guy DURAND ;
5. Martine DURAND ;
6. Claudie FRANCOIS ;
7. Raymond GENTY ;
8. Gisèle GUITTON ;
9. Philippe LAMBERT ;
10. Colette LAUCOIN ;
11. Jean-Claude LE COUVIOUR ;
12. Michel LEFORT ;
13. Mario LEONARDI ;
14. Pierre LIARD ;

15. Daniel MARTIN ;
16. Sylvie MONDON ;
17. Jean-Louis PRINEAU ;
18. Josette RABIER ;
19. Michel ROSE ;
20. Bernadette ROUSSET ;
21. Nicolle SAUPIN ;
22. Raymonde STOECKLIN ;
23. Marie-Anne SZABO ;
24. Joël TROCHU ;
25. Michel VALERO ;
26. Patrick WEBERMANN ;
27. Florence YDIER- LEVILLAYER.